

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 MARS 2021**

Délibération
n° 2021.03.059

**Education à
l'environnement pour
un développement
durable (EEDD) :
Intégration des
Jardins d'Isis comme
nouveau partenaire
intervenant sur les
programmes
pédagogiques de
GrandAngoulême -
Avenant n°5 à la
convention cadre-
2019-2023**

LE ONZE MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 mars 2021**

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Martine LIEGE-TALON

Ont donné pouvoir :

Catherine BREARD à Monique CHIRON, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Véronique DE MAILLARD à Michel GERMANEAU, Valérie DUBOIS à Pascal MONIER, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Raphaël MANZANAS à Minerve CALDERARI, Jean-Philippe POUSSET à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Valérie SCHERMANN à Gérard DESAPHY, Zalissa ZOUNGRANA à Sophie FORT

Suppléant(s) :

Jean-Claude COURARI par Martine LIEGE-TALON

Excusé(s) :

Catherine BREARD, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Sandrine JOUINEAU, Raphaël MANZANAS, Jean-Philippe POUSSET, Valérie SCHERMANN, Philippe VERGNAUD, Zalissa ZOUNGRANA

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2021

**DELIBERATION
N° 2021.03.059**

Rapporteur : Monsieur REVEREAULT

**EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD) :
INTEGRATION DES JARDINS D'ISIS COMME NOUVEAU PARTENAIRE INTERVENANT
SUR LES PROGRAMMES PEDAGOGIQUES DE GRANDANGOULEME - AVENANT N°5 A
LA CONVENTION CADRE- 2019-2023**

Le présent avenant a pour objet d'intégrer au dispositif partenarial, instauré par la convention cadre d'éducation à l'environnement approuvée par délibération n° 77 du conseil communautaire du 10 avril 2019, l'association les Jardins d'Isis.

Le projet associatif de cette structure repose sur la découverte de la nature et de l'environnement pour éduquer, sensibiliser, informer, autour du monde vivant des plantes et plus largement de la biodiversité.

Elle propose des animations et formations à destination de différents publics (adultes, scolaires) et notamment un club nature ouvert aux enfants de 6 à 12 ans les mercredis après-midi. Compte tenu de la nécessité de permettre aux plus jeunes d'être en contact avec la nature pour en découvrir les spécificités et comprendre le fonctionnement de la biodiversité, GrandAngoulême soutient financièrement depuis plusieurs années l'association pour l'animation du club nature. Il est aujourd'hui proposé de l'intégrer au dispositif scolaire d'éducation à l'environnement vers un développement durable de GrandAngoulême.

L'association réalisera sur l'année scolaire 2020-2021 des animations sur le programme compostage en complément des animations réalisées par Charente Nature mais pourra si besoin et selon l'avis du comité de pilotage, se voir confier à court ou moyen terme des animations sur d'autres thématiques pédagogiques proposées par GrandAngoulême.

L'ensemble des dispositions issues de la convention cadre, non contraire aux termes du présent avenant, demeure applicable.

L'association les Jardins d'Isis pourra de ce fait, solliciter GrandAngoulême via une demande de subvention annuelle telle que proposée dans l'avenant financier n°6 conformément à l'article 6 de la convention cadre pour l'année 2021.

Je vous propose :

D'APPROUVER l'intégration de l'association les Jardins d'Isis comme nouveau partenaire dans le cadre de l'animation des programmes pédagogiques sur l'environnement telles que définies dans l'avenant n°5,

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer l'avenant n°5.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :
18 mars 2021**

**Affiché le :
19 mars 2021**